

lice de Paris, puis contrôleur général des finances, Bertin s'empresse de remplir le vœu que lui avait souvent exprimé Bourgelat, d'instituer des écoles vétérinaires.

La première école vétérinaire s'ouvrit le 1^{er} janvier 1762, dans un des faubourgs de Lyon; elle fut placée dans un local fort exigu, dont le gouvernement ne fit pas même l'acquisition. Aucun traitement, aucune rétribution ne fut allouée à Bourgelat, dont la fortune était très-médiocre; malgré cela, il se livra à une entreprise qui exigeait de longs et pénibles travaux, et ne considéra que le bonheur d'être utile. Bientôt les succès éclatants de cette école firent connaître non-seulement dans toute la France, mais encore dans les pays étrangers, l'institution naissante. Le Danemark, la Suède, la Prusse, la Sardaigne, la Suisse, envoyèrent des élèves à l'école de Lyon. C'est alors que le gouvernement français accorda à Bourgelat le brevet de directeur et d'inspecteur général de l'école vétérinaire de Lyon et des écoles à établir dans le royaume, et qu'il fonda en 1765 l'école d'Alfort. Bourgelat y arriva avec quelques-uns de ses élèves les plus instruits, choisis pour le seconder dans son enseignement; il y resta jusqu'à sa mort. Quelques années après la fondation de ces établissements, Bertin fit nommer Bourgelat commissaire général des haras du royaume. Cette place convenait à tous égards au créateur des écoles vétérinaires; il résulta un très-grand bien de la réunion dans la même main de deux branches qui se hient intimement. Les émoluments attachés à ces fonctions suppléèrent à la modicité du traitement de directeur des écoles vétérinaires; traitement qui ne fut payé que longtemps après leur fondation.

Le créateur des écoles vétérinaires ne fut pas seulement un savant hors ligne, il fut aussi un écrivain distingué. Sabatier de Castres, dans ses *Trois siècles*, s'exprime ainsi en parlant de Bourgelat: « On peut juger par la manière dont il a écrit sur l'art vétérinaire, qu'il aurait pu se faire, aussi bien et mieux que tant d'autres, un nom distingué dans la littérature. Il n'en est que plus estimable d'avoir préféré l'utilité générale à de vains agréments, qui sont souvent plus qu'indifférents au public. Que de services n'a-t-il pas déjà rendus en formant des élèves dont les nations voisines ont réclamé plusieurs fois le concours et célébré les succès?... » Bourgelat publia, en effet, de nombreux écrits. Le premier parut en 1747, sous le titre de *Nouveau Nouveau-castle ou Traité de cavalerie*; en 1750, il donna ses *Éléments d'hippiatrique* ou *Nouveaux principes sur la connaissance et sur la médecine des chevaux*. Ces ouvrages donnèrent à Bourgelat une grande célébrité. L'Académie des sciences de Paris l'admit au nombre de ses membres; Frédéric II l'agrégea à son Académie de Berlin. A cette même époque, les auteurs de l'*Encyclopédie* confièrent à Bourgelat la rédaction des articles concernant le manège et la maréchalerie; ce fut en écrivant ces articles qu'il créa la science dont on ne lui demandait que l'exposé. Les vérités qu'il consignait dans ce recueil lui appartenaient tout entières, et, avant comme après lui, on n'a rien produit de mieux pensé sur la pathologie vétérinaire. Il approfondit l'anatomie, la physiologie, la pathologie; il a observé une multitude de maladies sur le cheval; mais il ne crut pas avoir recueilli un assez grand nombre d'observations pour donner un traité de pathologie vétérinaire. Bourgelat a été accusé d'avoir voulu imposer trop despotiquement ses opinions à ses disciples; cela n'est pas strictement vrai: il leur conseilla, dans une de ses instructions, « de ne jamais déférer aveuglément à aucune autorité, de ne se rendre l'esclave d'aucun sentiment, de se dépouiller de tout préjugé, de n'admettre que ce qui a été constamment et fidèlement vu, et de se défier de tout ce qui a été dit sans être démontré, de ne donner son assentiment qu'à la vérité des faits et aux conséquences qui en découlent naturellement, en dédaignant toute espèce de systèmes, nonnements de l'orgueil comme de la faiblesse de l'esprit humain, qui peuvent en imposer et séduire quelques moments, et que la saine raison, tôt ou tard, détruit et renverse. »

Bourgelat correspondit avec les hommes les plus illustres de son époque, notamment avec Voltaire, le grand naturaliste Bonnet, Buffon, d'Alembert, lord Pembroke, et avec Haller, auquel il écrivit, en 1776, une lettre qui fut insérée dans les journaux du temps. Enfin, Frédéric le Grand, qui sentait bien la connexité de l'art vétérinaire avec l'art militaire, consulta Bourgelat, par lettre, pour savoir si, dans une affaire de cavalerie, la charge au trot était préférable à la charge au galop. Bourgelat opinait pour le trot. Malgré toutes ses relations, malgré tous ses travaux et tous les services qu'il avait rendus, Bourgelat fut accusé d'orgueil et d'avarice; la meilleure défense à opposer à tous ceux qui ont ajouté foi à ces imputations, c'est que Bourgelat, si n'eût jamais de goûts ruineux, mourut si pauvre que sa famille ne put subsister après sa mort que par les bienfaits du gouvernement. Ce fut, en effet, dans une séance publique de l'école d'Alfort que le ministre Bertin remit à la veuve et à la fille de son ami les brevets de pension accordés par le roi. — Outre les ouvrages cités plus haut, on a de Bourgelat: *Éléments de l'art vétérinaire*, qui comprennent traités: *Matière médicale raisonnée* (Lyon, 1765);

Anatomie comparée ou Précis anatomique du corps du cheval comparé avec celui du bœuf et du mouton (1766-1769); *Traité de la conformation extérieure du cheval, de sa beauté et de ses défauts* (1776); *Essai théorique et pratique sur la ferrure* (1771); *Essai sur les appareils et sur les bandages* (1779). — Arrêtons-nous un instant sur le principal ouvrage de Bourgelat, son *Anatomie comparée du cheval, du bœuf et du mouton*. C'est à cet ouvrage que Bourgelat doit l'honneur d'être considéré comme le créateur de l'anatomie des animaux; c'est à lui seul que nous devons les premières notions claires, exactes et précises sur l'anatomie du cheval comparée à celle du bœuf et du mouton. Il a découvert, il a décrit toutes les parties du corps du cheval; il a comparé ces parties avec celles du corps du bœuf et du mouton. Vingt ans de veilles laborieuses et de savantes observations lui ont à peine suffi pour élever ce grand monument. « Nous ouvrons simplement la voie, dit Bourgelat, en présentant son œuvre; d'autres que nous reculeront les bornes auxquelles nous nous serons arrêtés. » Depuis Bourgelat, on a poursuivi un peu plus loin les ramifications nerveuses et musculaires; on a trouvé quelques petits muscles; et peut-être les a-t-on créés avec le scalpel. La seule lacune que présente cet ouvrage ne pouvait être remplie que par les travaux de plusieurs hommes de génie. Bourgelat ne pouvait pas deviner le système absorbant; il crut trouver dans ses dissections la confirmation de la doctrine de Boerhaave sur les vaisseaux lymphatiques. Il ne parle point du principe vital ni des systèmes vivants; il décrit simplement le mécanisme des organes; il cherche à démêler les intentions de la nature lorsqu'elle a déterminé la structure des instruments de la vie. Lorsque cet ouvrage parut, Vicq-d'Azyr déclara, au milieu de la Société royale de médecine de Paris, et il répéta ensuite souvent, que ce livre était le mieux fait et le plus exact de tous ceux du même genre qu'il connaissait. Ce traité a eu trois éditions françaises, et il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe. Il remplit parfaitement le but que s'était proposé son auteur. « Nous avons envisagé, dit Bourgelat, l'anatomie comparée sous une multitude de faces, pour la mettre à la portée de nos élèves. Ce n'est pas sans beaucoup d'efforts que nous avons pu parvenir à la leur présenter d'une manière si intelligible et si claire que nos seules descriptions guident leurs scalpels, et qu'entraînés par l'attrait de découvrir et de reconnaître eux-mêmes dans la nature les parties exposées dans l'ouvrage que nous leur présentons, ils s'adonnent avec une espèce d'enthousiasme à une étude que nous regardons comme le vestibule de la science. »

A la suite des *Éléments d'anatomie* se trouvent placés deux mémoires d'un très-grand intérêt. Le premier a pour titre: *Recherches sur les causes de l'impossibilité dans laquelle les chevaux sont de vomir*. Bourgelat y démontre que la cause de ce phénomène résulte de la structure même de l'organe, et non de sa position et de la faiblesse du diaphragme, comme on l'avait pensé avant lui.

Le second mémoire est intitulé: *Recherches sur le mécanisme de la rumination*. Il est divisé en deux parties. La première renferme la description exacte, claire et méthodique des estomacs du bœuf. Dans la seconde partie, l'auteur examine le phénomène de la rumination. Il prouve que cet acte est spontané, contre l'idée de Daubenton, qui le croyait volontaire.

Nous pourrions nous en tenir là pour la biographie de ce savant estimable; mais Bourgelat a été trop sacrifié dans la plupart des dictionnaires biographiques, pour que nous ne sortions pas de nos limites en sa faveur. Il le mérite à d'autres titres que certains chansonniers et certains comédiens de dixième ordre auxquels on accorde plus de place qu'à ce savant créateur. Le Dictionnaire Bouillet lui fait l'aumône de sept lignes, et les autres biographes ne vont guère plus loin. Il s'agit donc ici d'une réhabilitation complète, et c'est une concession que nous nous plaisions à faire aux nombreux artistes vétérinaires qui soutiennent de leur concours la lourde entreprise du *Grand Dictionnaire*. Bourgelat, nous l'avons déjà dit, eut l'honneur de correspondre avec le patriarche de Ferney; voici deux lettres qu'il reçut de l'immortel écrivain, et que nous n'hésitons pas à citer en entier.

Ferney, le 26 octobre 1771.

« En lisant, Monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la vessie de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf du quatrième livre des *Georgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie. Cela m'a valu de votre part des instructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus sincères remerciements: voilà le miel que vous avez fait naître. »

« Je suis toujours effrayé et affligé de voir les vessies des hommes et des animaux devenir des carrières, et causer les plus horribles tourments; et je me dis toujours: Si la nature a eu assez d'esprit pour former une vessie et tous ses accompagnements, pourquoi n'a-t-elle pas eu assez d'esprit pour la préserver de la

pierre? On est obligé de me répondre que cela n'était pas en son pouvoir; et c'est précisément ce qui m'afflige. »

« J'admire surtout votre modestie éclairée, qui ne veut pas encore décider sur la cause et la formation de ces calculs. Plus vous savez, et moins vous assurez. Vous ne ressemblez pas à ces physiciens qui se mettent toujours sans façon à la place de Dieu, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'est plus aisé que de former des montagnes avec des courants d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moissons avec des vitrifications; mais le vrai secret de la nature est un jeu plus difficile à rencontrer. »

« Vous avez ouvert, Monsieur, une nouvelle carrière, par la voie de l'expérience; vous avez rendu de vrais services à la société: voilà la bonne physique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant presque entièrement perdu la vue à mon âge de soixante-dix-huit ans; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Ferney, 18 mars 1776.

« Mes maladies continuelles, Monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire utile et digne de vous que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt-un ans que je souffre et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux ferrants. Les vrais secours manquant dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux. »

« Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais et les moines de Franche-Comté traitent leurs paysans, et que les commis de ferme traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux. »

« Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réussiraient. »

« Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines. »

« La dureté du climat que j'habite, entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature. »

« Le grand malheur des paysans est d'être imbeciles, et un autre malheur est d'être trop négligés: on ne songe à eux que quand la peste les dévaste, eux et leurs troupeaux; mais pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très-obligé, Monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés, quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter. »

BOURGÈNE. V. BOURDAINE.

BOURGEOIS, OISE s. (bour-joï, oi-ze — M. de Brequigny, dans sa préface du douzième volume des *Ordonnances des rois de France*, assigne l'origine suivante au mot *bourgeois*. Au x^e siècle, on appelait *bourgs* les simples villages qui n'étaient point fermés de murs. Les troubles qui agitérent cette époque ayant obligé de clore de murailles ces habitations, elles continuèrent de porter le nom de *bourg*. Enfin, insensiblement, ce nom ne fut donné qu'aux lieux fermés de murs, et s'éloigna ainsi de sa signification primitive. Il en fut de même du mot *bourgeois*, qui servit d'abord à désigner les habitants des bourgs ou villages, qu'ils fussent ouverts ou fermés. Lorsque les bourgs fermés s'élevèrent au rang des villes, les habitants conservèrent le nom de *bourgeois*. Enfin, lorsque ces lieux obtinrent des privilèges pour leurs habitants réunis en corps, le nom de *bourgeois* devint propre aux individus de ce corps, à l'exclusion non-seulement des habitants des lieux non privilégiés, mais même de ceux des habitants du lieu privilégié, qui n'avaient pas été associés au corps auquel le privilège avait été accordé. Par là on restreignit l'acception première du mot *bourgeois*: il n'avait exprimé originellement qu'une idée de position, on y joignit une idée de privilège. V. BOURGEOIS). Personne qui habite une ville et jouit de certains droits particuliers analogues aux droits de cité: *Les bourgeois*

de Cracovie furent assez hardis pour fermer leurs portes au vainqueur. (Voit.)

— Par ext. Individu de la classe moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre la classe ouvrière et la classe noble. Ce mot se prend souvent en bonne ou mauvaise part, selon que l'on compare le bourgeois à la classe inférieure ou à la classe supérieure: *Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui: « C'est un bourgeois, un homme de rien, un maladroit; » s'il réussit, ils lui demandent sa fille.* (La Bruy.) *Il n'y a rien de si borné et de si vain que la plupart des bourgeois.* (B. de St-P.) *Les bourgeois font de leurs filles un fumier pour les terres des gens de qualité.* (Chamfort.) *Louis XI faisait asseoir près de lui des bourgeois et des gens de moindre condition.* (De Barante.) *Il est temps de nous retirer, pour faire les bourgeois, pour acheter une maison à Paris et à la campagne.* (Scribe.) *Il y avait pourtant dans ses traits et dans son air quelque chose de fier et de distingué qui ne sentait point le petit bourgeois endimanché.* (G. Sand.) *Comment puis-je apprendre aux bourgeois que le sang de mes veines ne ressemble point au leur?* (Balz.) *Le bourgeois a toujours été et sera toujours, dans sa première origine, un artisan qui a prospéré.* (Lamenn.) *Il y a un abîme entre le bourgeois d'une part, le paysan et l'ouvrier, de l'autre.* (Mich. Chev.) *C'est une littérature éclatante qui a mis les bourgeois au niveau des grands de la terre.* (Ch. de Rémusat.) *Il y a en France des bourgeois bien appris qui votent l'impôt, en faisant semblant de parlementer.* (Proudh.) *Le vrai bourgeois est, par caractère, possesseur paisible et paresseux de ce qu'il a.* (Joubert.) *Les bourgeois sucrés croient avoir un air distingué; elles ont un air officiel, voilà tout.* (Mme E. de Gir.)

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs.

LA FONTAINE.

Aux grands airs des salons la bourgeoisie emplumée
Prétend, malgré son ton, paraître accoutumée.

Mme de GIRARDIN.

Vous ne savez donc pas jusqu'où va l'arrogance
D'un bourgeois anobli, fier de son opulence?

DESTOUCHES.

« Personne aisée qui habite la ville, par opposition à celles qui habitent la campagne: *Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois, ni de guerres, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendus! Ces mots, pour eux, ne sont pas français.* (La Bruy.)

Un amateur de jardinage,
Demi-bourgeois, demi-manant.

LA FONTAINE.

Se croire un personnage est fort commun en France;
On y fait l'homme d'importance,
Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois.

LA FONTAINE.

— Civil, par opposition à militaire, mais seulement encore, en ce sens, en parlant des personnes de la classe moyenne: *Les militaires ne peuvent souffrir les bourgeois, et les bourgeois le leur rendent. Il faut loger les troupes chez les bourgeois.*

— Patron, maître ou maîtresse, dans le langage des ouvriers et quelquefois des domestiques: *Le bourgeois. Le bourgeois est content de moi. Merci! notre bourgeois. Son bourgeois va se marier. Va conduire cette dame à notre bourgeois, au lieu de rester là à regarder les mouches.* (E. Sue.) *Aujourd'hui, tout bon ouvrier devient bourgeois à son tour.* (Blanqui.) « Se dit aussi de la part du mari en parlant à sa femme. »

— Par dénigr. Individu sans distinction, et qui n'a que des goûts grossiers et communs; se dit surtout, aujourd'hui, dans le langage des artistes, pour qui ce mot désigne une personne étrangère à la connaissance et même au goût des beaux-arts: *Pour une minorité de gens éclairés ou de gens qui ont l'instinct du beau, il existe une majorité puissante, niaise et prétentieuse, qu'on a qualifiée du nom de bourgeois; le bourgeois, habitué aux spéculations de l'égoïsme journalistique, élevé dans le culte du moi matériel, n'a guère d'autre instinct que l'instinct de l'individualité.* (Revue indépendante.) *Dans l'art et dans la littérature, le bourgeois aimera avant tout ce qui rendra avec le plus de vérité les êtres, les actions, les choses à sa portée.* (Revue indépendante.) *Quand nous leur témoignons, Prosperine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois et disent que nous ne sommes pas galants.* (Boileau.) *On déclara avec une telle véhémence que tous ceux qui ne comprenaient pas Delacroix étaient des bourgeois, que nul bourgeois n'osa plus protester en face des tableaux qu'on désignait à son admiration.* (Du Camp.)

— En bourgeois, En habit civil: *Tous ces militaires étaient hier en bourgeois.*

— Mar. et pèch. Propriétaire d'un navire, d'un bateau pêcheur: *Le bourgeois a sa part déterminée sur le produit de la pêche.*

— Métrol. Bourgeoises, Nom donné à de petites monnaies frappées sous Philippe le Bel, qui valaient un denier parisien (de 6 à 9 c.). On l'appelait souvent *bourgeois simple* ou *singlé* (singularis, unique). « *Bourgeoise double* ou *forte*, Celle qui valait deux deniers parisis. »

— Féod. Bourgeois fief, Celui qui était habitant d'une ville dont la bourgeoisie, la mairie, l'échevinage et la commune étaient tenus en fief du roi ou de tout autre seigneur. Une requête manuscrite de 1474, adressée